

Exemplaire à nous retourner, signé. Merci

BIENVENUE au VERSANT DU SOLEIL!

Alain et Françoise GAUDARD
"LE VERSANT DU SOLEIL"
1 impasse de la Listière à ARECHES
73270 BEAUFORT SUR DORON
04 79 38 11 88 et 06 03 54 05 56

POUR VOS VACANCES, TOUTE L'ANNEE,

Choisissez votre montagne,
Choisissez le BEAUFORTAIN, en Savoie!

www.leversantdusoleil.com
agaudard73@gmail.com

CONTRAT DE LOCATION

Nous vous remercions de votre demande et sommes heureux de vous faire parvenir ce contrat pour votre séjour du **samedi 16h au samedi 10h**

Cet exemplaire, signé et accompagné d'un chèque d'acompte de 30% soit la somme de € est à nous retourner **sous 5 jours**. Par retour, nous vous en accuserons réception et vous adresserons un plan d'accès, confirmant ainsi votre inscription définitive.

Le séjour sera soldé à votre arrivée. Nous vous remercions de votre confiance et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments dévoués. *A et F GAUDARD*

PS : Nos documents sont téléchargeables sur notre site.

MESSAGE :

M

rue...

....

Tél :

@

Adresse de votre appartement, VS 2... 3à5 pers :

Chalet Le Versant du soleil
1 Impasse la listière à ARECHES
73270 Beaufort sur Doron

Info GPS : 1 Impasse la listière ARECHES 73270

NOM.....Prénom.....âge.....
NOM.....Prénom.....âge.....
NOM.....Prénom.....âge.....
NOM.....Prénom.....âge.....
NOM.....Prénom.....âge.....

CONDITIONS DE LOCATION :

1°- L'appartement est loué meublé avec le matériel décrit à l'inventaire. Nos documents sur : www.leversantdusoleil.com

2°- Toute réclamation concernant l'état des lieux ou l'inventaire doit être signalée au plus tard, le lendemain du jour d'arrivée.

A l'arrivée : Il vous sera demandé un chèque caution de 150€

En cas de détérioration, de perte d'objet, vous serez tenu d'en effectuer la remise en état ou d'en régler la valeur.

Toute sous-location est interdite. Le nombre d'occupants doit correspondre au chiffre indiqué ou un complément peut être demandé.

3°- En fin de séjour, vous devrez couper le courant électrique ouvrir le réfrigérateur, ranger l'appartement dans son état initial pour en faciliter l'inventaire et signaler toute anomalie.

L'appartement doit être rendu en parfait état de propreté.

Dans le cas contraire, un forfait de 35 euros sera retenu.

4°- En cas d'annulation :

Si nous sommes informés, plus de 2 mois avant la date du séjour, nous vous rembourserons votre acompte, moins un frais de dossier forfaitaire de 35 euros.

De 1 à 2 mois de délai, remboursement de 50% de l'acompte.

Moins d'1 mois, nous conserverons votre acompte.

5°- Assurance : Je certifie posséder une multirisque habitation

avec extension dite "villégiature" garantissant tous les dommages dont je pourrais être tenu pour responsable auprès du propriétaire tels que incendie, dégâts des eaux

Nous avons pris connaissance des conditions de location et nous les approuvons.

Fait àle.....

Signature du locataire :

FACTURE PREVISIONNELLE

Frais de séjour :	€
Location de	,00 €
pour info : 10€ la paire draps/par lit	
serviette bain + toilette = 5€/pers	,00€
ménage appartement : 35€	,00€
TOTAL A PAYER :	,00€

Merci de ne pas mettre de centimes

REGLEMENT

Acompte versé le :	,00€
par	
Solde versé le :	,00€
par.....	
TOTAL REGLE :	,00€

Chèques vacances acceptés

Taxe de séjour : perçue par la Mairie, toutes périodes

* A partir de 18 ans : 0,99 € par nuitée

Ce règlement, à part du séjour, sera effectué sur place.

Un chèque caution n°de€

a été remis le jour d'arrivée. Il sera rendu le jour du départ après inventaire ou renvoyé si départ avant 8 heures.

Règlement à l'ordre de M. GAUDARD le

Alain et Françoise GAUDARD

LE VERSANT DU SOLEIL

1 impasse de la Listière à ARECHES

73270 BEAUFORT SUR DORON